

Communiqué de presse

Laurence Maillart-Méhaignerie commence son mandat au sein du Conseil National de l'Alimentation

Désignée en juillet dernier par le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, Laurence Maillart-Méhaignerie participera à la réunion d'installation du Conseil national de l'alimentation (CNA) ce mercredi 29 janvier 2020 au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Pour rappel, le mandat de Laurence Maillart-Méhaignerie au CNA s'inscrit dans la continuité de la loi EGAlim pour laquelle la députée d'Ille-et-Vilaine était Rapporteure au sein de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Le CNA est une instance consultative indépendante, placée auprès des ministres chargés de l'environnement, de la consommation, de la santé et de l'agriculture. Il est consulté sur la définition de la politique de l'alimentation et émet des avis à l'attention des décideurs publics et des différents acteurs de la filière alimentaire sur des sujets tels que la qualité alimentaire, l'information des consommateurs, la nutrition, la sécurité sanitaire, l'accès à l'alimentation, la prévention des crises.

Selon Laurence Maillart-Méhaignerie, députée de la 2^{nde} circonscription d'Ille-et-Vilaine : « On le voit dans le cadre des élections municipales, l'accès à une alimentation de qualité est une préoccupation majeure des Français. Au sein du CNA, je poursuivrai donc mon engagement pour une alimentation durable, pour la lutte contre la précarité alimentation et pour mieux informer les consommateurs ».

Au programme de cette journée de travail : outre la présentation des nouveaux membres et du cadre de travail, le CNA fera un point d'étape sur les concertations en cours (étiquetage des modes d'élevage, comité national d'éthique des abattoirs, emballages alimentaires) et effectuera un bilan de la mandature 2016-2019. L'après-midi sera consacré à la nouvelle mandature 2020-2023 et notamment à la définition de la feuille de route et des grandes priorités du CNA pour cette période. La séance plénière se conclura par la signature du pacte "Too Good To Go" sur les dates de péremption par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Didier Guillaume, la Secrétaire d'État à la Transition Écologique et Solidaire Emmanuelle Wargon et le Président du CNA Guillaume Garot, à l'Assemblée Nationale.

« Alors que nous venons de voter de nombreuses dispositions pour mieux lutter contre le gaspillage alimentaire dans le cadre du projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, je me réjouis de la signature du pacte « Too Good to Go » sur les dates de péremption. La lutte contre le gaspillage s'accélère enfin et nous mobilisons tous les acteurs pour mettre un terme à ce non-sens écologique et social » conclut Laurence Maillart-Méhaignerie.